

ASSEMBLÉE NATIONALE

23 octobre 2023

PLF POUR 2024 - (N° 1680)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° II-CF2566

présenté par

Mme Maximi, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Caron, M. Carrière, M. Chauche, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Corbière, M. Coulomme, Mme Couturier, M. Davi, M. Delogu, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Etienne, M. Fernandes, Mme Ferrer, Mme Fiat, M. Gaillard, Mme Garrido, Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Hignet, Mme Keke, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Laisney, M. Le Gall, Mme Leboucher, Mme Leduc, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Pascale Martin, Mme Élisabeth Martin, M. Martinet, M. Mathieu, M. Maudet, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Quatennens, M. Ratenon, M. Rome, M. Ruffin, M. Saintoul, M. Sala, Mme Simonnet, Mme Soudais, Mme Stambach-Terreiro, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé, M. Vannier et M. Walter

ARTICLE 35

ÉTAT B

Mission « Santé »

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Prévention, sécurité sanitaire et offre de soins	0	0
Protection maladie	0	0
Compensation à la Sécurité sociale du coût des dons de vaccins à des pays tiers et reversement des recettes de la Facilité pour la Relance et la Résilience (FRR) européenne au titre du volet « Ségur investissement » du plan national de relance et de résilience (PNRR)	0	100 000 000
Extension du Ségur de la santé aux professionnels salariés des centres de santé <i>(ligne nouvelle)</i>	100 000 000	0
TOTAUX	100 000 000	100 000 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement, nous proposons d'étendre le bénéfice de la prime "Segur" aux professionnels salariés des Centres de Santé.

La prime Ségur a été accordée successivement aux personnels médicaux, médico-sociaux et à certains travailleurs sociaux. Elle répond à l'objectif fixé le 14 mai 2020 du Président de la République de "revaloriser les personnels médicaux et paramédicaux", "sur qui le pays tout entier repose pendant la crise [sanitaire] et que nos économies rémunèrent si mal".

Le 8 novembre 2021, le Premier Ministre d'alors observait qu' "il n'est pas concevable de conserver [des] inégalités de traitement entre deux soignants exerçant le même métier", au seul prétexte que leurs établissements respectifs ne sont pas financés de la même manière.

Pourtant, certains professionnels sont exclus de cette revalorisation salariale. C'est le cas des personnels paramédicaux, administratifs et techniques des Centres Municipaux de Santé. Les CMS, en tant que centre de santé, sont d'après l'article L6323-1 du code de santé publique, des structures sanitaires de proximité, respectant l'application des tarifs conventionnés secteur 1 et le tiers payant.

Ainsi, les manipulateurs radio des CMS, qui accueillent les patients, les installent, les informent sur le déroulement des examens, injectent si besoin des produits à visée diagnostique et thérapeutique et réalisent les examens (IRM, scanner, radiographie, etc.), ne bénéficient pas de la revalorisation

Séjour du seul fait qu'ils et elles exercent dans un CMS. Autre exemple, les assistant.es dentaires des centres de santé sont exclu.es injustement de cette revalorisation Séjour, alors que celles et ceux qui exercent dans un établissement de la FPH en bénéficient. Par ailleurs, les personnels administratifs et techniques sont essentiels au fonctionnement des Centres de Santé. Ils accueillent, encadrent, orientent les usagers.

Par cet amendement, nous proposons donc de créer un nouveau programme au sein de la Mission "Santé" intitulé "Extension du Séjour de la santé aux professionnels salariés des centres de santé" abondé de 100 millions d'euros en AE et en CP. En contrepartie, l'action 02 "Séjour investissement du PNRR" du programme 379 est diminuée de 100 millions d'euros en AE et en CP.

Les règles de recevabilité nous obligent à gager via un transfert de crédits provenant d'un autre programme de la mission. Nous appelons néanmoins le gouvernement à lever le gage.